

Championnat d'échecs de Savoie 2022-2023

Règlement intérieur

Le Championnat d'Échecs de Savoie toutes catégories 2022-2023 est organisé par le Comité départemental de la Savoie et l'Académie des Échecs d'Aix-les-Bains.

Il se déroulera dans les locaux de la Maison des Arts et de la Jeunesse, 4 rue Vaugelas,
73100 AIX-LES-BAINS

Peut participer tout joueur licencié A en Savoie et/ou habitant en Savoie.

Les règles du jeu sont celles adoptées au 88^{ème} congrès de la Fide qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie) et entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook) en 7 rondes à l'aide du logiciel Papi 3.3.6.

Le championnat se jouera en 7 parties selon le calendrier et les horaires suivants :

Le samedi 12 novembre	2 parties : 9h30 et 14h00
Le dimanche 13 novembre	2 parties : 9h00 et 13h30
Le samedi 3 décembre	2 parties : 9h00 et 13h30
Le dimanche 4 décembre	1 partie à 10h00

La cadence sera de : 1h30 avec un ajout de 30 secondes par coup.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

Sera forfait le joueur arrivant 30 minutes après l'heure officielle annoncée pour le lancement des rondes. Tout joueur empêché de jouer pour une ronde doit avertir l'arbitre ou l'organisateur le plus tôt possible. On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. L'arbitre sera obligé de signaler tout forfait non justifié à la Direction des Tournois de la FFE qui appliquera à son encontre une suspension automatique de sa licence pour une durée de trois mois, conformément aux règlements fédéraux.

Tout joueur désireux de connaître les appariements officialisés pourra les consulter sur le site de la FFE.

Le classement s'effectuera en fonction du nombre obtenu de points de partie : gain 1 ; nullité 0,5 ; perte 0.

Les départages des ex-æquo se fera :

- 1- au Buchholz, somme des scores ajustés des adversaires d'un joueur
- 2- la performance Elo sur le tournoi

Les droits d'inscription ont été fixés à 10 € pour les adultes et à 5 € pour les jeunes. Inscriptions jusqu'à 9h15 le samedi 1^{er} octobre.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

Les organisateurs :

Jean-Paul Blanc / Jean-Pierre Mercier

L'arbitre AFO2 :

Jean-Paul Blanc